

# Lettre électronique

Catherine MORIN-DESAILLY

Sénatrice de la Seine-Maritime  
Conseillère régionale de Normandie



---

L'actualité du Sénat et des territoires  
Mars 2026

---

Chères collègues, Chers collègues,  
Chères amies, Chers amis,

**La session parlementaire 2025-2026 se poursuit au Sénat, avec trois mois largement consacrés aux textes budgétaires pour l'année 2026, au coeur des débats et des médias.**

**En parallèle, nous avons poursuivi nos travaux sur de nombreux textes, dont un certain nombre concerne en premier lieu les collectivités territoriales** : sécurisation des marchés publics numériques, politique du logement, appui à la création de communes nouvelles, renforcement des polices municipales, réforme des règles relatives à lutte contre l'installation illicite des gens du voyage...

**J'ai également été mobilisée sur deux textes relatifs à des travaux que je mène depuis de nombreuses années** : ma proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits des réseaux sociaux et le projet de loi du Gouvernement sur la restitution de biens culturels provenant d'États étrangers. **Au sein de la commission des affaires européennes du Sénat, j'ai poursuivi mes activités en matière de régulation du numérique et de cybersécurité.**

**En circonscription, j'ai participé à de nombreuses manifestations organisées par les collectivités, parmi lesquelles les assemblées générales des associations des maires et des maires ruraux de**



Seine-Maritime, ainsi que les traditionnelles cérémonies organisées par les communes et les intercommunalités en janvier.

Je ne manquerai de vous tenir informés de la poursuite de mes travaux d'ici la fin de la session parlementaire, tant au niveau national qu'au niveau local.



Bien chaleureusement,

Catherine MORIN-DESAILLY

---

## SOMMAIRE

---

### **Textes examinés au Sénat**

| **Budget** : Adoption du budget pour 2026 / Lutte contre les fraudes sociales et fiscales

| **Collectivités territoriales** : Sécurisation des marchés publics numériques / Politique du logement / Création et fonctionnement des communes nouvelles / Polices municipales et gardes champêtres / Lutte contre les installations illicites des gens du voyage

| **Numérique** : Exposition des enfants aux écrans et aux méfaits des réseaux sociaux / Transposition de dispositions de réglementation européenne en droit français

| **Autres textes** : Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR / Restitution de biens culturels à des Etats étrangers / Aide à mourir et accès aux soins palliatifs

**Autres travaux et interventions** : Décentralisation culturelle / Education / Assurance des collectivités territoriales / Soutien aux commerces de proximité / Conséquences de la hausse des tarifs postaux / Devenir du Programme national Ponts / Adaptation du littoral au changement climatique

**Sur les écrans et dans la presse** : Participation aux émissions "Sens Public", "Un monde en doc" et "Bonjour Chez vous !" de Public Sénat

---

## **Textes examinés par le Sénat**

---

## - Budget -

### Adoption du budget pour 2026

La loi de finances pour 2026 a finalement été promulguée le 19 février, après plus de trois mois de travaux parlementaires et le recours par le Gouvernement à l'article 49-3 de la Constitution.

Cette année encore, nous avons oeuvré au Sénat pour limiter autant que possible l'impact négatif des arbitrages budgétaires sur les collectivités, afin qu'elles aient les moyens d'assurer leurs missions essentielles.

Si la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 ne répondent pas pleinement aux demandes du Sénat, nous avons néanmoins obtenu un certain nombre de dispositions favorables aux collectivités.

> [Consulter le dossier législatif](#)

### BUDGET 2026



**Réduction de l'effort global demandé aux collectivités de 4,6 milliards à 2 milliards d'€**

-  Réduction de la contribution des collectivités au titre du DILICO et exclusion des communes du dispositif
-  Préservation de la compensation des valeurs locatives des établissements industriels
-  Garantie de l'extension de la dotation particulière "élu local" (DPEL) à l'ensemble des communes de moins de 3500 habitants
-  Doublement de l'abondement du fonds de sauvegarde des départements
-  Rejet de la fusion des dotations DETR, DSIL et DPV en un fonds unique d'investissement préfectoral centralisé
-  Rejet du mécanisme d'écrêtement de la TVA affectée aux collectivités

### Lutte contre les fraudes sociales et fiscales

Le Sénat a adopté en première lecture le 18 novembre le projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales, déposé par le Gouvernement le 14 octobre.

Le Sénat se mobilise depuis plusieurs années pour renforcer la lutte contre l'évasion fiscale qui coûte chaque année entre 80 et 120 milliards d'euros aux finances publiques.

Le texte du Gouvernement s'inscrit dans une politique de renforcement de la lutte contre les fraudes mais se concentre essentiellement sur les fraudes sociales, ses apports en matière de fraudes fiscales étant utiles mais limités.

#### L'ESSENTIEL SUR...



...l'avis sur le projet de loi

#### RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES

##### Première lecture

La commission des finances a examiné le 4 novembre 2025 le rapport pour avis de M. Bernard Delcroix sur le projet de loi n° 24 (2024-2025) relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales.

Si le texte a été envoyé au fond à la commission des affaires sociales du Sénat, celle-ci a délégué à la commission des finances l'examen des articles 1<sup>er</sup>, 3, 9, 15, 18, 19, 20 et 23. La commission des finances s'est également saisie pour avis de l'article 14.

Outre une amélioration rédactionnelle, la commission des finances a adopté trois amendements du rapporteur permettant de renforcer ce texte :

- un amendement visant à permettre au service du contrôle fiscal de mieux contrôler les terminaux de paiement électronique des professionnels, afin de détecter les flux illicites reversés sur des comptes à l'étranger ;

- un amendement tendant à permettre à l'administration fiscale et à l'administration des douanes de solliciter, dans le cadre de l'exercice de leur droit de communication auprès des établissements de crédit et assimilés, la transmission d'informations sous format dématérialisé ;

- un amendement visant à prévoir une évaluation par le Gouvernement, avant

- Collectivités territoriales -

**Sécurisation des marchés publics numériques**

Le Sénat a adopté le 17 décembre en première lecture la proposition de loi relative à la sécurisation des marchés publics numériques, dont je suis co-signataire.

Ce texte s'inscrit pleinement dans les travaux que je mène depuis plusieurs années sur la souveraineté numérique sur nos données ainsi que ceux que j'ai mené au premier trimestre 2025 dans le cadre de la commission d'enquête du Sénat sur les coûts et les modalités effectifs de la commande publique.

L'article unique de la proposition de loi vise à **rendre obligatoire, pour les marchés publics comportant des prestations d'hébergement et de traitement des données publiques en nuage, l'introduction, par l'acheteur public, de conditions d'exécution du marché garantissant la non-application d'une législation étrangère à portée extraterritoriale et l'hébergement de ces données sur le territoire de l'Union européenne.**

> [Consulter le dossier législatif](#)

> [Consulter l'Essentiel du Sénat](#)

> [Consulter la synthèse du rapport de la commission d'enquête sur la commande publique](#)

**Politique du logement**

Le Sénat a adopté le 20 janvier en première lecture la proposition de loi visant à conforter l'habitat, l'offre de logement et la construction qui vise à répondre à la crise structurelle du logement avec une programmation nationale et un développement des outils pour permettre aux territoires de la décliner à l'échelle locale.

**L'ESSENTIEL SUR...**



...la proposition de loi relative à

**LA SÉCURISATION DES MARCHÉS PUBLICS NUMÉRIQUES**

La proposition de loi n° 8 (2025-2026) relative à la sécurisation des marchés publics numériques, inscrite à l'ordre du jour réservé du groupe Les Indépendants – République et Territoire (LIRT) entend **renforcer le niveau de protection des données hébergées en nuage par les acheteurs publics**. La commission d'enquête issue du droit de tirage de ce même groupe a en effet mis en lumière **les risques d'interception par des autorités étrangères** de ces données du fait des législations non-européennes à portée extraterritoriale.

Dans un contexte géopolitique incertain, la volonté de préserver les données françaises fait consensus et rejoint d'ailleurs un ensemble de dispositions réglementaires et législatives adoptées ces dernières années afin de protéger les données dites « sensibles ». Pour autant, le rapporteur a souligné que le périmètre retenu par l'article unique présentait des limites tant d'un point de vue juridique qu'opérationnel.

En conséquence, **la commission a restreint le périmètre du dispositif** afin de le rendre cohérent avec la nature du risque encouru et elle a tenu compte des difficultés, notamment financières et techniques, qu'il pourrait présenter pour certaines collectivités, afin de garantir sa bonne application.

**1. LE RECOURS À DES PRESTATAIRES ÉTRANGERS CONSTITUE UN RISQUE POUR LA SOUVERAINÉTÉ DES DONNÉES HÉBERGÉES EN NUAGE**

**A. LES GRANDS PRESTATAIRES DE CLOUD ÉTRANGERS SONT SOUMIS À DES LÉGISLATIONS À PORTÉE EXTRATERRITORIALE**

La commission d'enquête sur les coûts et les modalités effectifs de la commande publique et la mesure de leur effet d'entraînement sur l'économie française a mis en lumière la dépendance des administrations françaises aux solutions informatiques proposées par des acteurs extra-européens. Cette situation est source de vulnérabilités pour les données publiques hébergées chez ces acteurs, en raison de leur soumission à un cadre juridique de nature extraterritoriale. De fait certaines législations étrangères peuvent compromettre



Elle intègre notamment **en matière de logement social une réforme profonde du cadre issu de la loi SRU et replace le maire au centre des attributions de logements sociaux**, tout en offrant aux organismes HLM les moyens de relancer la production. Elle prévoit également des **mesures pour modérer les prix du foncier et faciliter la mobilisation de terrains bâtis en faveur du logement**, des dispositions pour revaloriser la propriété (lutte contre le squat, des parcours résidentiels par le crédit, soutien à la rénovation du parc privé) ainsi que plusieurs mesures en faveur du logement des travailleurs.

> [Consulter le dossier législatif](#)

> [Consulter l'Essentiel du Sénat](#)

## **Création et fonctionnement des communes nouvelles**

**Le 5 février, nous avons adopté en première lecture au Sénat la proposition de loi visant à faciliter la création et le fonctionnement des communes nouvelles**, déposée par ma collègue Sonia de LA PROVÔTÉ, sénatrice du Calvados.

**Ce texte vise à répondre aux difficultés auxquelles les acteurs locaux doivent encore faire face** qui, lorsqu'elles n'entravent pas les projets locaux de création d'une commune nouvelle, peuvent être à l'origine d'importantes difficultés dans son fonctionnement quotidien.

Il permet de **faciliter la création des communes nouvelles en simplifiant la redéfinition du périmètre** intercommunal, cantonal et régional ainsi qu'en **permettant l'inclusion dans le projet de communes qui ne parviennent pas à élire un conseil municipal**.

Il prévoit également un **certain nombre de dispositions transitoires afin d'accompagner la création des communes nouvelles en favorisant leur "amorçage"** par un meilleur accompagnement financier les premières années et une atténuation des effets de seuil. Le texte intègre enfin **des mesures pour favoriser la continuité avec les communes historiques et pour faciliter la procédure de "défusion"**.

Le texte doit maintenant être examiné en première lecture à l'Assemblée nationale.

> [Consulter le dossier législatif](#)

> [Consulter l'Essentiel du Sénat](#)

L'ESSENTIEL  
SUR LE RAPPORT LÉGISLATIF

Commission  
DES LOIS



### **Faciliter la création et le fonctionnement des communes nouvelles**

Quinze ans après l'adoption de la loi de réforme des collectivités territoriales (dite « RCT ») de 2010, qui a réformé en profondeur le régime de la « fusion » de communes, le bilan des communes nouvelles est souvent qualifié de « demi-succès ».

Alors que **844 communes nouvelles** ont vu le jour depuis l'entrée en vigueur de cette réforme, les acteurs locaux doivent encore faire face à **différents obstacles** qui, lorsqu'ils n'entravent pas les projets locaux de création d'une commune nouvelle, peuvent être à l'origine d'importantes difficultés dans son fonctionnement quotidien. En effet, si les cas extrêmes de « défusion » demeurent rares, les témoignages d'élus regrettant l'existence d'**effets de seuil** (tant en matière d'obligations légales que de dotations financières) sont nombreux.

Déposée le 26 décembre 2025 au Sénat par Sonia de La Provôté et plusieurs de ses collègues et composée de 13 articles, la proposition de loi visant à **faciliter la création et le fonctionnement des communes nouvelles, examinée dans le cadre de la procédure de législation en commission**, entend précisément répondre à ces enjeux.

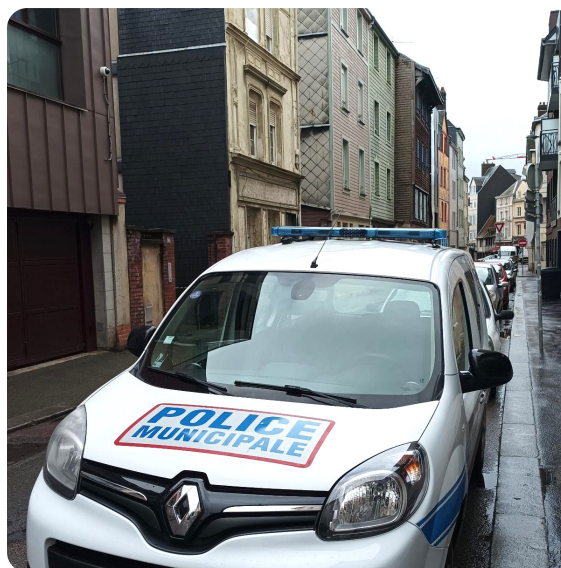
Souscrivant pleinement aux objectifs de ses auteurs, **la commission a adopté la proposition de loi, modifiée par 16 amendements dont 13 proposés par ses rapporteurs**, David Margueritte, Anne-Sophie Patru et Éric Kerrouche. Elle s'est en particulier attachée, d'une part, à **garantir l'opérationnalité juridique et pratique des différents dispositifs proposés** et, d'autre part, à **assurer le respect de l'objectif initial du texte, à savoir la simplification des procédures et l'assouplissement des contraintes** pesant sur les élus et le fonctionnement des communes nouvelles.



## Polices municipales et gardes champêtres

Le Sénat a adopté le 10 février en première lecture le projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres.

Le texte vise à élargir les compétences des policiers municipaux, à renforcer leur formation et leur mutualisation et à mettre à leur disposition de nouveaux moyens d'actions.



Validant les mesures proposées par le Gouvernement dans ce texte, nous les avons au Sénat complétées afin d'en garantir l'efficacité : ajout de nouvelles infractions susceptibles d'être relvées par les agents municipaux, intégration de pouvoirs de police supplémentaires à leurs compétences, extension de certaines prérogatives nouvelles des policiers municipaux aux gardes champêtres, mise en place d'une mission de contrôle permanente des polices municipales au niveau national.

Le texte doit désormais être examiné par l'Assemblée nationale.

> [Consulter le dossier législatif](#)

## Lutte contre les installations illicites des gens du voyage

Le 10 février également, nous avons adopté en première lecture au Sénat la proposition de loi relative à la lutte contre les installations illicites des gens du voyage.

S'inspirant des recommandations du groupe de travail piloté par le préfet Philip Alloncle remis au gouvernement en juillet 2025, ce texte vise à réformer en profondeur le cadre juridique issu de la loi Besson II de 2020, jugé obsolète par de nombreux élus.

L'ESSENTIEL  
SUR LE RAPPORT LÉGISLATIF

Commission  
DES LOIS



### LUTTE CONTRE LES INSTALLATIONS ILLICITES DES GENS DU VOYAGE

Évaluée entre 300 000 et 500 000 personnes en France, la communauté des gens du voyage a réalisé en 2024, selon le ministère de l'intérieur, 1 326 grands passages dans 78 départements. Dans un contexte de sédentarisation de plus en plus marquée au sein de cette communauté, le besoin d'aires et de terrains aménagés est devenu plus prégnant et représente une charge financière non négligeable pour les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en dépit de l'accompagnement financier de l'État.

Dans le même temps, les élus locaux peinent à mobiliser des ressources foncières satisfaisant aux normes fixées pour la création d'aires permanentes d'accueil et d'aires de grand passage, problématique accentuée par la contrainte du « zéro artificialisation nette ». Enfin, l'arsenal répressif existant n'a pas permis d'endiguer le phénomène des occupations illicites qui compliquent les relations entre élus locaux et préfets et alimentent l'exaspération des riverains.

> [Consulter le dossier législatif](#)

> [Consulter l'Essentiel du Sénat](#)

Il prévoit un **élargissement des pouvoirs des maires** pour lutter contre les stationnements illicites, tout en **assouplissant leurs obligations**. Pour inciter au développement des aires permanentes d'accueil, il propose de les prendre en compte dans le calcul du quota de logements locatifs sociaux imposé aux communes.

## - Numérique -

### Exposition des enfants aux écrans et méfaits des réseaux

**Le 18 décembre, le Sénat a adopté à l'unanimité en première lecture ma proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits des réseaux sociaux**, texte pour lequel j'ai également été désignée rapporteure par la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.



Retrouvez mon intervention à la tribune le 18 décembre en cliquant sur la vidéo ci-dessus

**Dès 2018, j'ai publié au nom de la commission le rapport "Prendre en main notre destin numérique : l'urgence de la formation" et déposé une proposition de loi** visant à lutter contre l'exposition précoce des enfants aux écrans. Adopté à la quasi-unanimité du Sénat, elle n'avait à l'époque pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

J'ai poursuivi et approfondi mes travaux au Sénat et ai déposé **en juin 2025 une proposition de résolution européenne** demandant l'instauration de solutions de vérification de l'âge efficaces ainsi que l'instauration urgente d'une majorité numérique, **ainsi que ma proposition de loi.**

L'ESSENTIEL SUR...



...la proposition de loi visant à

#### **PROTÉGER LES JEUNES DE L'EXPOSITION EXCESSIVE ET PRÉCOCE AUX ÉCRANS ET DES MÉFAITS DES RÉSEAUX SOCIAUX**

La commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport a adopté, le 10 décembre 2025, son texte sur la proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits des réseaux sociaux. Les écrans et les appareils connectés font désormais partie du quotidien. Toutefois, l'exposition abusive et souvent non raisonnée des enfants aux écrans et aux contenus inappropriés entraîne des effets délétères sur leur développement, leurs apprentissages et leur santé. La résolution européenne adoptée par le Sénat le 8 août 2025 à l'initiative de l'auteur de la présente proposition de loi appelait l'Union européenne à mieux protéger les

La proposition de loi comprend deux volets, un sanitaire et un éducatif, dans une **approche globale de prévention, d'information et de formation**. Elle prévoit de

| **Mettre en œuvre des mesures systémiques visant à assurer l'appropriation des enjeux de l'usage raisonné des écrans** par l'ensemble de la communauté éducative, des professionnels de la petite enfance et des professionnels de santé ;

| **Diffuser des avertissements à contenu sanitaire** au sein des messages publicitaires et sur les emballages d'appareils numériques et une **campagne**

**massive d'information** portée par les trois ministères de la santé, de l'éducation et du numérique ;

| **Interdire l'accès aux réseaux sociaux aux enfants de moins de 13 ans et imposer une autorisation parentale pour les jeunes de 13 à 16 ans ;**

| **Intégrer les règles en matière d'utilisation des écrans et du numérique dans le projet d'établissement et le règlement intérieur des établissements scolaires.**

Le texte doit maintenant être examiné à l'Assemblée nationale.

> [Consulter le dossier législatif](#)

> [Consulter l'Essentiel du Sénat](#)

## **DDADUE- Transposition de dispositions de réglementation européenne en droit français**

Du 17 au 19 février, **nous avons examiné au Sénat le projet de loi visant à transposer un certain nombre de disposition de la réglementation européenne en droit français.** Ce type de texte vise à adapter notre droit interne aux législations européennes, dont j'ai pointé l'emballlement ces dernières années.

Dans **le rapport rédigé au nom de la commission des affaires européennes du Sénat et publié en décembre 2024 et dont je suis co-auteure, nous avons mis en évidence une dérive normative de l'Union** qui suscite incompréhension et mécontentement de la part de nos concitoyens et la nécessité de réduire le nombre de normes adoptées en s'appuyant sur les principes de proportionnalité et de subsidiarité.



*Retrouvez mon intervention à la tribune lors de la discussion générale sur le texte le 17 février en cliquant sur la vidéo ci-dessus*

**L'ESSENTIEL SUR...**



...le rapport d'information :

### **LÉGISLATION EUROPÉENNE : PEUT MIEUX FAIRE !**

*Adopté à l'unanimité par la commission des affaires européennes le 4 décembre 2024*

Face aux défis majeurs auxquels l'Union européenne est aujourd'hui confrontée – guerre en Ukraine, transition écologique, migrations... –, les attentes de ses citoyens sont très fortes. Or, dans le même temps, comme l'a manifesté la progression des partis populistes et extrémistes aux élections européennes de juin 2024, l'Union européenne est perçue comme technocratique, lointaine et peu efficace. On lui reproche un processus de décision opaque et peu démocratique, une déconnexion des réalités du terrain, une réglementation excessive et complexe qui pèse sur les États et les collectivités territoriales et qui nuit à la compétitivité des entreprises, ainsi que le dénonce Mario Draghi dans son rapport paru en septembre 2024.

*Dès lors, peut-on réellement parler d'une dérive normative et technocratique de l'Union*

*[Consultez la synthèse de mon rapport sur la dérive normative de l'Union européenne](#)*

**Il s'agit du cinquième de ce type examiné en 5 ans au Parlement, qui prévoit par ailleurs la transposition de dispositions qui sont d'ores et déjà en cours de modification au niveau européen.** Ainsi, le règlement sur l'intelligence artificielle, entré en vigueur en août 2024 et en cours de déploiement, sera déjà prochainement révisé par un texte omnibus annoncé par la Commission européenne.

**Sur cette disposition relative à l'intelligence artificielle, nous avons obtenu que le délai de mise en oeuvre pour les collectivités, initialement prévu au 12 mai 2026, soit repoussé au 12 mai 2027.** Nous avons par

ailleurs **imposé au gouvernement la mise en place d'un plan d'accompagnement des collectivités** en lien avec les associations d'élus, dans une logique d'équité territoriale.

---

### - Autres textes -

#### **Accord de libre-échange Union européenne / MERCOSUR**

Dès les premières négociations de l'Union européenne avec le MERCOSUR, **nous avons au sein de la Commission des affaires européennes du Sénat alerté sur les risques majeurs d'un tel accord commercial pour notre filière agricole.**



Après avoir exprimé une première fois son opposition au texte à l'occasion d'un vote en novembre 2024 et face à la volonté persistante de la Commission européenne de signer cet accord, **le Sénat a adopté le 16 décembre dernier une résolution européenne demandant au Gouvernement de saisir la Cour de Justice de l'Union européenne pour empêcher la ratification de l'accord avec le MERCOSUR.**

C'est finalement le Parlement européen qui a saisi la Cour de Justice de l'Union européenne en janvier 2026. La Commission européenne a toutefois annoncé le 27 février qu'elle aurait recours à une application du traité « à titre provisoire », en attendant la décision de la Cour de justice.

*[>Lire la résolution adoptée par le Sénat](#)*

---

#### **Restitution de biens culturels à des Etats étrangers**

Après les lois-cadres sur la restitution des biens spoliés suite à des actes antisémites pendant la période 1933-1945 et sur la restitution des restes humains conservés dans les collections des musées, **le Sénat a voté à l'unanimité le 28 février le projet de loi sur les restitutions des biens culturels provenant d'états qui du fait d'appropriations illicites en ont été privés.**



*Retrouvez mon intervention à la tribune lors de l'examen du texte dans l'hémicycle le 28 janvier*

Ce texte, pour lequel j'étais rapporteure, **permet d'achever le triptyque législatif sur la restitution de biens conservés par nos musées, un sujet que je porte au Sénat depuis 2009.**

Il doit maintenant être examiné à l'Assemblée nationale.

- > [Consulter le dossier législatif](#)
- > [Consulter la synthèse](#)



*Avec mes collègues sénateurs et la ministre de la Culture à l'issue de l'adoption du texte par le Sénat*

## Textes relatifs à la fin de vie

**Fin janvier, nous avons examiné au Sénat en première lecture les deux textes relatifs à l'accompagnement des malades en fin de vie :** la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir et celle visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs.

La question de la fin de vie, de sa prise en charge et de son accompagnement est une **problématique sociale majeure qui interroge bien au-delà de la question juridique et législative.**

**En ce qui concerne l'aide à mourir, j'ai voté contre l'article 4 du texte, m'opposant en conséquence à la création de cette procédure en France. J'ai en effet estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour garantir un choix réellement libre pour les personnes en fin de vie et que les risques de dérives étaient à ce titre bien trop importants.**

Au-delà des modalités techniques discutées au Parlement dans le cadre de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, **c'est à la philosophie et à l'approche éthique de ce texte que je suis opposée.** Il introduit en effet **l'idée que, face à la douleur, la souffrance et la fin de vie, la mort assistée**

**L'ESSENTIEL** Commission des **AFFAIRES SOCIALES** 

**PROPOSITION DE LOI**  
**DROIT À L'AIDE À MOURIR**  
Première lecture



Réunie le 7 janvier 2026 sous la présidence de Philippe Mouiller, la commission a examiné la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir adoptée par l'Assemblée nationale. Préoccupée par la **conception très extensive** du texte, la commission s'est concentrée sur les situations relevant véritablement de la **fin de vie**, dans le prolongement des dispositions de la loi **Claeys-Leonetti** de 2016.



**1. L'AIDE À MOURIR : UNE PRATIQUE NON RECONNUE EN FRANCE, SOURCE DE DÉRIVES À L'ÉTRANGER**

- > [Consulter le dossier législatif](#)
- > [Consulter la synthèse](#)

**L'ESSENTIEL** Commission des **AFFAIRES SOCIALES** 

**PROPOSITION DE LOI**  
**GARANTIR L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS À L'ACCOMPAGNEMENT ET AUX SOINS PALLIATIFS**  
Première lecture



Issue de la scission du projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie de 2024 pour réunir les articles concernant les soins palliatifs, la proposition de loi a connu une inflation importante de ses dispositions à l'Assemblée nationale pour atteindre 41 articles. La **commission a adopté le texte, en recentrant ses dispositions sur les seules mesures utiles et normatives.**



**UNE OFFRE EN SOINS PALLIATIFS QUI NE RÉPOND PAS À LA**

- > [Consulter le dossier législatif](#)
- > [Consulter la synthèse](#)

**est une réponse adaptée et acceptable** de la part de notre société. **Il laisse entendre** aux malades qui se trouvent dans ces situations **que, face à une possible impuissance du corps médical et de leur entourage, la mort est une option à envisager.**

**La priorité doit être donnée à un accompagnement dans l'attention et la dignité** pour les personnes, **notamment les plus vulnérables**, qui soit **accessible à tous sur l'ensemble du territoire français.** J'ai donc  **voté en faveur du texte sur le renforcement des soins palliatifs**, qui a été adopté par le Sénat le 28 janvier.

---

## Mes autres travaux et interventions

---

### - Interventions -

#### Décentralisation culturelle

Alors qu'un nouvel acte de décentralisation est souhaité par de nombreux élus et que le Gouvernement a annoncé préparer un projet dans ce sens, **la culture est un domaine dans lequel il reste encore beaucoup à faire.**

Mobilisée sur le sujet depuis de nombreuses années, **j'ai eu le plaisir de participer le 24 novembre à un débat organisé par l'association New Dael à la Philharmonie de Paris**, en compagnie notamment de l'ancienne ministre de la culture Roseline BACHELOT, sur le thème "La décentralisation culturelle, un consensus en question ?"

**Au Sénat**, un débat sur le thème "Accès à la culture dans les territoires ruraux" s'est tenu le 6 janvier dans l'hémicycle, à l'occasion duquel **j'ai interrogé la ministre de la Culture sur la pérennité du soutien aux plus petites structures et lieux intermédiaires en ruralité.**



*Participation au débat New Deal sur la décentralisation culturelle le 24 novembre à Paris*



*Retrouvez mon intervention lors du débat au Sénat sur l'accès à la culture dans les territoires ruraux en cliquant sur la vidéo ci-dessus*

**Alors que les territoires ruraux sont aujourd'hui de véritables laboratoires d'innovation en matière de politiques culturelles, 60% des crédits du ministère de la culture sont alloués à Paris et à l'Ile-de-France.** Face à une baisse annoncée mais non précisée de ces crédits pour le spectacle vivant et la création, **il est essentiel de favoriser**, par un assouplissement de leurs cahiers des charges, **une territorialisation des missions des structures labellisées, notamment en ruralité**, dans le respect des droits culturels voulus par le Sénat.

## **Education**

**Au sein de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat, nous nous assurons à assurer une continuité dans le suivi des dossiers relatifs à l'éducation**, dans un contexte d'instabilité gouvernementale durant ces 18 derniers mois.

Le 12 novembre, **nous avons ainsi auditionné le nouveau ministre de l'Education nationale, Edouard GEFFRAY, dans le cadre de nos travaux préparatoires au budget de l'Etat pour l'année 2026**

J'ai également eu l'occasion d'échanger avec lui, ainsi qu'avec notre nouvelle rectrice de l'académie de Normandie Valérie CABUIL, lors **du déplacement du ministre au collège et au lycée de Barentin de 6 novembre pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.**

**J'ai enfin toujours beaucoup de plaisir à rencontrer les élèves au sein des établissements scolaires**, pour leur présenter les institutions de la République et les missions du Sénat, ou pour échanger sur des sujets sur lesquels je suis particulièrement mobilisée dans le cadre de mon mandat sénatorial.



*Retrouvez mon intervention lors de l'audition du ministre de l'Education nationale le 12 novembre au Sénat en cliquant sur la vidéo ci-dessus*



*Temps d'échange avec les élèves et enseignants du collège Catherine Bernard à Barentin le 6 novembre, aux côtés de la rectrice Valérie CABUIL et du ministre Edouard GEFFRAY*

Je suis ainsi **intervenue auprès d'une classe d'histoire de l'art du lycée Jeanne d'Arc** de Rouen le 17 novembre sur le thème de la restitution des restes humains par les musées en France.



*Intervention au lycée Jeanne d'Arc à Rouen sur la restitution des restes humains par les musées français*

---

### - Questions écrites -

#### **Assurance des collectivités territoriales**



> [Consulter la question écrite sur le site du Sénat](#)

Cette question est problématique pour les collectivités depuis plusieurs années déjà. Elle a été très présente dans l'actualité à l'automne 2024 et au début de l'année 2025. Partout en France, suite notamment aux violentes intempéries subies à plusieurs reprises en 2024, **des communes se sont trouvées en difficulté pour maintenir ou renouveler leurs contrats d'assurance.**

En avril 2025, le Gouvernement a présenté un plan d'action pour venir en aide aux territoires face aux problèmes d'assurabilité. **Suite au changement de Gouvernement et au regard de l'importance de la question, j'ai saisi la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation afin de connaître l'état d'avancement du plan gouvernemental dédié au sujet, ses éventuels premiers résultats notamment en matière d'appui aux collectivités ainsi que l'état des négociations avec les assureurs** dans le cadre de la charte signée en avril dernier.

#### **Soutien aux commerces de proximité**

**Alors que l'entreprise publique La Poste a annoncé la signature d'un contrat commercial entre sa filiale Colissimo et la plateforme de vente en ligne Temu, j'ai tenu à interpeler le ministre du commerce et de l'artisanat afin de**



**connaître les garanties prévues dans ce cadre** en termes de qualité des produits et respect de la législation en matière de droit du travail.

L'explosion de la vente en ligne par ce type de plateforme constitue en effet à cet égard une **concurrence déloyale pour nos commerces de proximité et contribue à la désertification commerciale** de nos centres-villes et centres-bourgs. J'ai dès lors également **souhaité savoir quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre ce phénomène** et ses conséquences néfastes pour la vitalité et l'attractivité de nos territoires.

> [Consulter la question écrite sur le site du Sénat](#)

### **Conséquences de la hausse des tarifs postaux**



L'augmentation de 7,4% du prix d'affranchissement des courriers et des colis pratiqués par La Poste au 1er janvier 2026 constitue, outre une dépense supplémentaire importante pour les ménages, une **menace sur l'accès à la presse**, alors que plus de deux millions d'exemplaires de journaux papiers sont livrés tous les jours, fournissant près de 80 % des revenus du secteur.

**A quelques mois de prochaines échéances électorales, alors que la manipulation de l'information et les ingérences étrangères prospèrent** sur les réseaux sociaux, j'ai tenu à interroger le ministre de l'économie sur les **moyens engagés par le Gouvernement pour limiter les conséquences de ces hausses tarifaires.**

> [Consulter la question écrite sur le site du Sénat](#)

### **Devenir du Programme national Ponts**

Six ans après la publication du rapport de la mission du Sénat sur l'état alarmant des ponts en France, le Programme national Ponts arrive à son terme alors que la quasi-totalité des fonds alloués sont engagés et que plus de 4 000 ponts nécessitent aujourd'hui encore des travaux urgents.



Face à cette situation, **j'ai saisi la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation pour savoir quel serait le devenir de ce programme national pont et les mesures prises pour poursuivre la rénovation de ces infrastructures essentielles dans nos territoires.**

> [Consulter la question écrite sur le site du Sénat](#)

### **Adaptation du littoral au changement climatique**



**L'adaptation du littoral au changement climatique est un enjeu majeur dans notre région.** Sur le terrain, des élus volontaires sont porteurs d'innovation. Toutefois **ces projets nécessitent la mobilisation de moyens financiers colossaux et d'une ingénierie spécifique** que les collectivités ne peuvent assumer seules. **Une stratégie nationale forte est indispensable pour les accompagner.**

J'ai dès lors **saisi la ministre de la transition écologique et de la biodiversité afin de savoir quelles mesures spécifiques seront mises en œuvre dans les prochains mois** afin de répondre aux besoins des élus locaux sur le sujet.

> [Consulter la question écrite sur le site du Sénat](#)

---

## **Sur vos écrans**

---

### **Public Sénat | SENS PUBLIC - Ingérence, fake news, corruption : menace sur les municipales**

Le 4 novembre, je suis intervenue dans l'émission Sens Public sur la chaîne Public Sénat, aux côtés d'Océane HERRERO, Journaliste Tech à Politico, et de Martial FOUCAULT, Professeur à Sciences Po et Directeur de l'IRSEM, pour un débat sur la question des

menaces qui pèsent sur les élections municipales, notamment à l'ère du numérique.



*L'épisode est disponible en replay sur le site de Public Sénat ou en cliquant sur la vidéo ci-dessus*

---

### **Public Sénat | BONJOUR CHEZ VOUS ! - « Nous voulons instaurer une hygiène numérique sur les réseaux sociaux »**

Le 18 décembre, j'ai présenté les mesures clés de ma proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits des réseaux sociaux dans l'émission matinale de Public Sénat "Bonjour chez vous !".



*L'épisode est disponible en replay sur le site de Public Sénat ou en cliquant sur la vidéo ci-dessus*

J'y reviens à la fois sur l'interdiction des réseaux sociaux aux enfants de moins de 13 ans et sur la nécessité d'une campagne massive d'information interministérielle.

---

### **Public Sénat | Un monde en doc - Addiction des jeunes aux écrans : quelle prévention, quel encadrement ?**

Le 24 janvier, Public Sénat a consacré son émission "Un monde en doc" animée par Rébecca Fitoussi à l'addiction des jeunes aux écrans.



J'ai eu le plaisir de participer au débat qui a suivi la diffusion du documentaire de Carole Bienaimé-Besse, en compagnie de Serge Tisseron, François Saltiel et Gilles Vernet.

*L'épisode est disponible en replay sur le site de Public Sénat ou en cliquant sur la vidéo ci-dessus*

---

## Public Sénat | Sens Public - Interdire les réseaux aux - de 15 ans : un combat perdu d'avance ?

Le 27 janvier, j'ai participé à l'émission Sens public de Public Sénat, animée par Thomas HUGUES, sur le thème "Interdire les réseaux aux - de 15 ans : un combat perdu d'avance ?".

Avec Justine ATLAN, Directrice de l'association e-Enfance, et Sylvie CHOKRON, Neuropsychologue et directrice de recherche au CNRS, nous avons échangé sur les effets réels des réseaux sociaux sur nos enfants, les moyens d'agir des parents face au cyberharcèlement et l'efficacité de l'interdiction des réseaux sociaux.



*L'épisode est disponible en replay sur le site de Public Sénat ou en cliquant sur la vidéo ci-dessus*

---

## Sur tous les fronts

---



**PARIS - Sénat** | Heureuse d'accueillir cette année encore au Sénat le lancement de la Semaine internationale du Son, événement dont je suis marraine et dont la 23e édition porte sur le thème "Son & Innovations"



**ROUEN - Métropole Rouen Normandie** | Signature du contrat entre la Région Normandie et la Métropole de Rouen , par leurs présidents Herve MORIN et Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, en présence du conseiller départemental et élu métropolitain Julien DEMAZURE

---



**GODERVILLE - Communauté de communes Campagne de Caux |** Visite du chantier du centre-bourg et signature du contrat de territoire par le vice-président de la communauté de communes et maire de Goderville Frédéric CARLIERE, le président de la Région Hervé MORIN et la vice-présidente du Département Claire GUEROULT

---



**ROUEN - Halle aux Toiles |** Inauguration de la 43e édition du festival du livre jeunesse avec le directeur de l'association "Lis moi les mots" Régis LE RUYET, des élus de la ville et de la métropole, du représentant de la DRAC et quantité d'acteurs du livre et de la culture

---



**ROUEN |** Remise des prix des Villes et Villages Fleuris « Fleurissons la Seine-Maritime ! 2025 » du Département, à l'invitation du président Bertrand BELLANGER et de Claire GUEROULT, Vice-présidente en charge du développement des territoires, du tourisme et de l'attractivité

---



**CUY-SAINT-FIACRE |** A l'invitation de Sabine DIEUTRE, maire de Cuy-Saint-Fiacre, et en présence de Christian DUCROQ, maire de la commune voisine de Molagnies, cérémonies de commémoration du 11 novembre et temps d'hommage Roger REBOURS, ancien maire de Cuy-Saint-Fiacre, décédé il y a 2 ans

---



**LE MESNIL-ESNARD** | Inauguration des travaux du pôle administratif du Campus de la Chataigneraie par son directeur Xavier BLONDEL et Hervé MORIN, président de la Région Normandie qui participe au financement du projet, aux côtés du maire Jean-Marc VENNIN et de mon collègue conseiller régional et vice-président Jonas HADDAD

---



**ROUEN** | Présentation de mon travail sur la restitution des restes humains et biens culturels présents dans les collections de nos musées et échange avec les élèves de 1ère et de terminale du lycée Jeanne d'Arc

---



**PARIS - Théâtre de l'Odéon** | A l'occasion de la 106ème édition du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, temps convivial avec les maires de la Seine-Maritime, organisé avec mes collègues de la majorité sénatoriale Agnès CANAYER, Pascal MARTIN et Patrick CHAUVET

---



**BARENTIN - Parc Auguste Badin** | Signature du contrat de territoire par Christophe BOUILLON, président de la communauté de communes Caux-Austreberthe, Bertrand BELLANGER, le président du Département et Aline LOUISY-LOUIS, vice-présidente de la Région

---



**BRUXELLES - Parlement européen** | Avec mes collègues Constance LE GRIP, Céline CALVEZ et Thierry SOTHER, pour porter la voix des commissions des



affaires européennes de l'Assemblée nationale et le Sénat dans le dossier de l'IA Act

---



**PARIS - Sénat** | Accueil des étudiants membres de l'association Meridio Rouen pour une visite du Sénat

---

**CANY-BARVILLE** | Signature du contrat de territoire par le président de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre Jérôme LHEUREUX, le président du Département Bertrand BELLANGER et président de la Région Hervé MORIN

---



**ROUEN - Hôtel du Département** | Remise d'un prix de l'investissement local à Nicolas BERTRAND, maire des Grandes Ventes, lors de l'assemblée générale de l'Association des maires de la Seine-Maritime, à l'invitation de son président Denis MERVILLE

**PARIS - Sénat** | Présentation du guide Hexatrust sur l'externalisation des données

---



**PARIS - Unesco** | Table ronde "Intelligence artificielle et usurpation de l'identité vocale" organisée dans le cadre de la 23e édition de la Semaine du son

---

**PUISENVAL** | Temps d'échange avec la maire Sabine LEDUE

---



**PARIS - Théâtre Marigny** | Participation à la 31e cérémonie de remise des Lauriers de l'Audiovisuel

---



**PARIS - Sénat** | Rencontre avec le nouvel Ambassadeur d'Egypte en France, S.E. Dr Tarek M. DAHROUG, et le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique égyptien Monsieur Mohamed AYMAN ASHOUR

---

**PARIS - Sénat** | Intervention lors du Forum "Réussir au Canda" organisé par Business France et le Sénat pour soutenir l'export et le développement des entreprises

---



**CLAIS** | Rencontre avec le maire Vincent LEBORGNE et son équipe



**PARIS - Sénat** | Avec Thierry BRETON, ancien commissaire européen en charge du marché intérieur et notamment des questions numériques en Europe

---



**MONTVILLE** | Cérémonie d'hommage à André MARTIN, à l'occasion du 100e anniversaire de sa naissance, en présence de son fils le sénateur Pascal MARTIN et de la maire de Montville Anne-Sophie CLABAUT

---



**PARIS - Porte de Versailles** | Inauguration des stands du Département de la Seine-Maritime et de la Région Normandie, avec Bertrand BELLANGER et Cécile SINEAU-PATRY, président et vice-présidente du Département

---



**PARIS - Sénat** | Réunion en format "Triangle de Weimar" des commissions des affaires européennes du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Bundestag, assemblée parlementaire d'Allemagne, et de la Diète de la république de Pologne

---

## Dans la presse

---

**The Conversation** : ["Les marques et savoir-faire culturels français : des](#)

**Paris Normandie** : ["La sénatrice normande Morin-Desailly continue de](#)

atouts convoités à l'étranger"

---

**Tendance Ouest** : "Seine-Maritime. "Tout le monde doit être cyber-informé", plaide la sénatrice Catherine Morin-Desailly sur le danger des écrans"

---

**TF1** : " limiter l'accès aux réseaux sociaux aux plus jeunes : ce que contient la proposition de loi examinée ce jeudi au Sénat"

---

**Le Parisien** : "Accès des jeunes aux réseaux sociaux : le Sénat veut une autorisation parentale pour les mineurs de 13 à 16 ans"

---

**Maire Info** : "Un texte déposé au Sénat pour encadrer l'utilisation des smartphones pendant le temps périscolaire et dans les accueils collectifs de mineurs"

---

**Public Sénat** : "Interdiction des réseaux sociaux au moins de 15 ans : la bataille des textes dans la « guéguerre » Attal-Macron"

---

**Le Monde** : "Interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans : l'histoire d'un bras de fer puis d'une concorde entre l'exécutif et les députés de sa majorité"

---

**L'Opinion** : "L'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans n'a jamais été aussi proche"

---

**Public Sénat** : "IA : une proposition de loi sénatoriale entend donner « aux créateurs la possibilité de faire valoir leurs droits »"

---

mobiliser pour une meilleure hygiène numérique des enfants"

---

**C-News** : "Réseaux sociaux : la proposition de loi visant à protéger les jeunes débattue ce jeudi au Sénat"

---

**Public Sénat** : "Numérique : le Sénat adopte à l'unanimité un texte qui interdit l'accès des réseaux sociaux aux mineurs de moins de 13 ans"

---

**Les Echos** : "Autorisation parentale sur les réseaux sociaux, mention des dangers sur les emballages... Ce que prévoit la loi sur l'exposition des enfants aux écrans"

---

**La Tribune** : "Catherine Morin-Desailly, sénatrice centriste de Seine-Maritime : « La seule interdiction des réseaux sociaux ne suffit pas »"

---

**LCP** : "Interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans : à l'offensive, Gabriel Attal devance le gouvernement"

---

**La Croix** : "Semaine du son 2026 : un « week-end des orchestres » pour faire rayonner la musique collective"

---

**Paris Normandie** : "Réseaux sociaux. Cash, la sénatrice normande Morin-Desailly : « D'un coup, Macron s'occupe du sujet »"

---

**01.net** : "Mistral et les start-up françaises s'opposent frontalement à cette proposition de loi française sur l'IA"

---

**RFI** : """Ni déni, ni repentance": le Sénat approuve une loi-cadre pour

---

**Télérama** : "Que faire des milliers de crânes humains qui dorment au Musée de l'homme ? Un sujet mémoriel brûlant"

---

**Le Courrier Cauchois** : "Saint-Romain-de-Colbosc. Des nouveaux travaux prévus pour l'église Sainte-Thérèse : comment les financer ?"

---

**Actu.fr** : "Désert médical : ces obstacles qui empêchent les orthophonistes de s'installer dans la Manche "

---

**Le Monde** : "Rachida Dati quitte le ministère de la culture avec un bilan marqué par des effets d'annonce, mais peu de réalisations"

---

faciliter les restitutions coloniales"

---

**Le Nouvel Obs** : "Loi sur les restitutions de biens culturels : "Nous ne sommes ni dans une loi mémorielle, ni dans une démarche de repentance""

---

**Banque des Territoires** : "Le Sénat valide une régulation de l'IA en mode puzzle"

---

**01.net** : "Le monde du cinéma dénonce un « pillage en règle » de l'IA « ici et maintenant »"

---

**Télérama** : "Audiovisuel public, CNews... Martin Ajdari, une année tourmentée à la tête de l'Arcom"

---

---

## ***Nous contacter***

---

***Au Sénat***  
***Palais du Luxembourg***  
***15 rue de Vaugirard***  
***75291 PARIS CEDEX 06***  
***Tel : 01.42.34.29.95***  
***c.morin-desailly@senat.fr***

***En Seine-Maritime***  
***Permanence parlementaire***  
***8 bis rue Alsace-Lorraine***  
***76000 ROUEN***  
***Tel : 02.35.15.38.30***  
***catherine.morindesailly@wanadoo.fr***

***Léa DIVO***

***Anne-Sophie DESCHAMPS***  
***Claire FRANCOIS***

---

***Directrice de la publication*** : Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY. Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY, vous pouvez vous [désabonner](#).

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Seule Catherine MORIN-DESAILLY est destinataire des informations que vous lui communiquez.